

DEC130803INP

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. André-Jean Attias, directeur par intérim et de M. Frédéric Chandezon, directeur-adjoint par intérim de l'unité mixte de recherche UMR5819 intitulée « Structures et propriétés d'architectures moléculaires (SPrAM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° 11A004DSI en date du 04 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°5819 intitulée « Structures et propriétés d'architectures moléculaires » et nommant M. Jean-Pierre Travers, directeur de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

DECIDE :

Article 1^{er}

I. A compter du 1^{er} février 2013, il est mis fin aux fonctions de M. Jean-Pierre Travers, directeur de l'unité mixte de recherche susvisée et de M. Roberto Calemczuk, directeur-adjoint.

II. A compter de cette même date et jusqu'au 30 juin 2013, M. André-Jean Attias, professeur d'université à l'université Pierre et Marie Curie, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée.

M. Frédéric Chandezon, chercheur du CEA de catégorie 2, est nommé directeur-adjoint pour cette même période.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par délégation,
Le directeur général délégué à la science
Joël Bertrand

DEC 131 473 DR 11

Décision portant nomination de Mme FIZE Jennifer aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte LCBM UMR 5249 intitulée Laboratoire de Chimie et Biologie des Métaux.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC110305DR11 du 01/01/2011 portant renouvellement de l'unité mixte n°5249 intitulée LCBM et nommant M. MENAGE Stéphane en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 30 Novembre 2012;

Considérant que Mme FIZE Jennifer a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 3 au 5 février 2009 et du 14 au 26 février 2009,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme FIZE Jennifer, AI, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°5249 intitulée LCBM, à compter du 1^{er} Avril 2013

Mme FIZE Jennifer exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme FIZE Jennifer est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 19 Mars 2013

Le directeur de l'unité
Stéphane Ménage



Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional



Jérôme VITRE

Visa du Responsable de l'IRTSV



Dr Jérôme GARI
Chef de l'IRTSV